

Sujet : [INTERNET] Enquête publique : Photovoltaïque commune de Gouzon.

De : GUERET ENVIRONNEMENT <gueret.environnement@orange.fr>

Date : 08/04/2021 11:10

Pour : pref-bpe-enquetes-publiques@creuse.gouv.fr

A l'attention de Monsieur Bontems, Commissaire Enquêteur.

Enquête publique : Photovoltaïque commune de Gouzon.

Il paraît pour le moins bizarre d'avoir choisi un terrain voisin du seul golf existant en Creuse, situé au PLU en zone Aut en 1980 et 2004, donc touristique, pour en faire une zone industrielle (modification du PLU).

* Cette nouvelle zone "industrielle", surélevée par rapport au golf, visible de partout, portera préjudice à la bonne marche du golf. Sa fréquentation pourrait baisser (260 licenciés) et voir fermer son école (35 élèves).

* Les golfeurs sont des gens qui aiment le calme et qui n'apprécieront pas d'aller chercher les balles perdues dans le champ photovoltaïque, parmi les 46000 panneaux qui devraient s'installer.

Ce golf se porte bien et accueille des compétitions officielles, des classes d'école primaire, etc, il fait ainsi travailler les gîtes ruraux, le gîte 4 épis du golf, les hôtels, restaurants, etc, ce qui est loin d'être négligeable. Il emploie aussi 6 personnes à temps plein.

* Un autre sujet pose problème : il s'agit de l'eau. À la création du golf, le terrain avait été drainé, à l'époque, c'était encore admis. Ce drainage (17 Ha) est d'ailleurs indispensable à l'arrosage du golf. Nous avons des périodes très sèches, un changement climatique important que nous subissons entièrement. Tous les étés, nous faisons tous des recherches pour conserver l'eau, citadins et agriculteurs compris.

La construction de ce parc provoquerait la destruction du drain et peut-être la complète disparition du petit étang du golf.

* Manque de site alternatif : la MRAE ne semble pas connaître cette très grande commune de Creuse. L'explication qu'elle donne est pour le moins légère. Je ne vois pas comment elle pourrait évoquer un tourisme plus impacté que sur le golf de Gouzon. Le golf étant un atout majeur de la Creuse et n'étant pas (que je sache) mal tenu, les arbres saccagés et le paysage détruit.

Je ne vois d'ailleurs pas où se trouve cet "enjeu paysager plus fort".

* Plusieurs sites peuvent être choisis sur cette grande commune : les Grands Champs en particulier paraissent être un bon choix. Je parle de cet endroit, car lors de l'occupation minière, l'association était allé y faire des prélèvements (radioactivité).

Ce site appartient d'ailleurs à la commune. De plus, il n'y a pas de covisibilité. L but étant d'éviter les reflets du soleil sur les habitations proches (cela peut arriver).